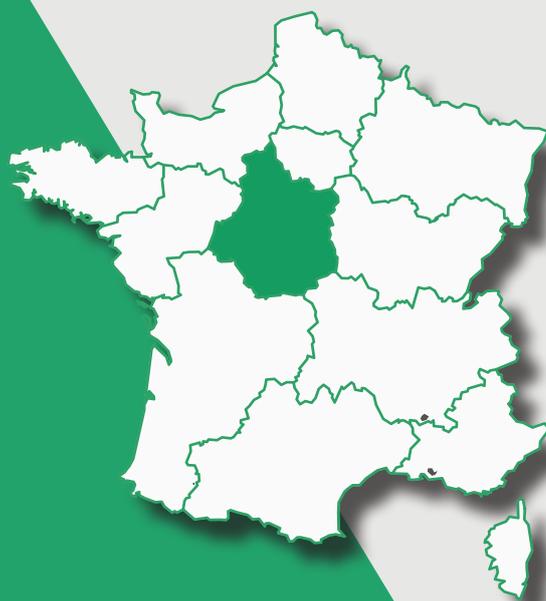




PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



France Relance, déploiement en Centre-Val de Loire, 1 milliard d'euros investis.

Écologie ● Compétitivité ● Cohésion du territoire

DOSSIER DE PRESSE

SEPTEMBRE 2021



RELANCÉE

3

ÉDITORIAL

Régine ENGSTRÖM, Préfète de la région Centre-Val de Loire
Simon KARLESKIND, Sous-préfet à la relance de la région Centre-Val de Loire

4

ÉCOLOGIE

La relance est une relance verte

6

COMPÉTITIVITÉ

La relance est la clé de notre souveraineté économique et de notre indépendance technologique

8

COHÉSION

La relance est une relance sociale et territoriale

10

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

INSEE & Banque de France

Contact presse

pref-communication@loiret.gouv.fr
Tél : 02.38.81.40.35



Regine ENGSTRÖM
Préfète de la région
Centre-Val de Loire



Depuis 1 an maintenant le plan France Relance, soutient et accompagne l'ensemble des forces vives de la région Centre-Val de Loire : entreprises, collectivités, associations, ménages, jeunes, etc. En effet, la crise que nous traversons est historique et nécessite une réponse ambitieuse engageant une reconstruction profonde de notre territoire. Ainsi, plus d'1 milliard d'euros ont déjà été investis dans des projets structurants de la région Centre-Val de Loire, répartis au sein des trois volets de la relance : l'écologie, la compétitivité et la cohésion. L'État soutient les projets de transition écologique et la compétitivité de nos entreprises sur notre territoire au travers de multiples outils : 7 800 primes à la conversion et bonus écologiques ont été attribuées depuis juillet 2020 et plus de 1600 créations d'emplois sont attendues avec le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires d'un montant de 35,44 M €. Nous portons une attention particulière aux jeunes en accompagnant plus de 13 000 d'entre eux au sein du plan « 1 jeune, 1 solution ». Aider au développement des jeunes, c'est assurer leur futur ainsi que le nôtre.



Le Plan France Relance a 1 an. Depuis septembre 2020, l'ensemble des services de l'État et ses partenaires sont mobilisés pour que la région Centre-Val de Loire puisse mobiliser les fonds de France Relance de manière efficiente et au plus près de son territoire. Afin de redresser durablement l'économie de la région et créer de nouveaux emplois, le plan France Relance intervient prioritairement dans les domaines les plus porteurs. Plus de 500 millions d'euros ont déjà été investis dans la compétitivité de nos entreprises au travers de dispositifs comme le guichet industrie du futur. Les TPE et PME en sont une de nos cibles principales. D'autre part, 300 millions d'euros ont été consacrés à la transition écologique et 200 millions à la cohésion sociale et territoriale. La variété des dispositifs engagés (plan « 1 jeune, 1 solution », MaPrimeRénov', guichet industrie du futur...) et des lauréats (collectivités, entreprises, ménages...) permet un important effet levier de ces investissements.



Simon KARLESKIND
Sous-préfet à la relance
de la région Centre-Val de Loire

■ LA RELANCE EST UNE RELANCE VERTE

Le plan France Relance consacre au niveau national 30 milliards d'euros au financement de la transition écologique. L'objectif est d'accélérer la conversion écologique de l'économie française pour qu'elle soit plus durable, plus économe des ressources naturelles, et atteigne la neutralité carbone d'ici 2050. Une stratégie déclinée en plusieurs actions :

- la rénovation thermique des bâtiments,
- l'aide à la décarbonation de l'industrie,
- les aides à l'achat d'un véhicule propre,
- le développement des transports en commun,
- la transformation du secteur agricole.

Et en Centre-Val de Loire ?

Plus de 300 millions d'euros ont été investis en faveur de la transition écologique. France Relance a notamment accompagné la région Centre-Val de Loire dans le verdissement de leur véhicule automobile avec près de 7 800 primes à la conversion et bonus écologique accordés depuis juillet.

**300 MILLIONS
D'EUROS**
**POUR LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**



Une mesure emblématique

MaPrimeRénov' : une aide pour la rénovation énergétique ouverte à tous

C'est quoi ?

Pour financer des travaux et/ou dépenses de rénovation énergétique au sein d'un logement, le gouvernement a mis en place une aide financière sous forme de prime de transition énergétique, versée par l'agence nationale de l'habitat (Anah) : MaPrimeRénov'.

Elle est aujourd'hui accessible à tous les propriétaires grâce à France Relance.

Et en Centre-Val de Loire ?

Plus de 80 lauréats ont pu bénéficier de cette aide à la rénovation énergétique dans la région pour un total de plus de 40 000 € de subventions.

MaPrimeRénov'

« Construite au XIXème siècle, mon habitation avait bénéficié de premiers travaux d'isolation. Je voulais rénover ma toiture dans les 10 ans et lorsque j'ai appris par l'ANAH que je pouvais bénéficier du dispositif MaPrimeRénov', cela a été un élément déclencheur. J'ai bénéficié d'une subvention de près de 6 400 € qui m'a permis d'isoler ma toiture, de remplacer les fenêtres de toit et d'installer un poêle à bûches. Les travaux, terminés cet hiver, me donnent déjà la satisfaction de ne plus chauffer l'extérieur et apportent un réel confort thermique intérieur »

Denis Lanthiez, habitant à Thauvenay (Cher)



Modernisation et diversification de la filière aéronautique (Territoires d'industrie)

« Le dispositif du plan de relance a été l'opportunité pour SPEMA de s'inscrire dans un projet ambitieux de transformation de l'entreprise. Cette modernisation est indispensable pour rester un partenaire privilégié de nos clients actuels, augmenter notre attractivité et notre compétitivité dans un secteur d'activité, l'aéronautique, fortement exigeant et concurrentiel. Cette aide financière a redynamisé tout le personnel de PSEMA et permet d'envisager l'avenir post-COVID sous de meilleurs auspices (croissance, formation, embauche, investissement). »

Dominique Renaudat, Président de SPEMA (Indre)



Rénovation énergétique des bâtiments publics

« Ma commune a fait réaliser un bilan énergétique sur l'ensemble des bâtiments municipaux par un conseiller en énergie partagé du syndicat départemental d'énergies de l'Indre. Afin de faire des économies d'énergie, d'améliorer la qualité de l'éclairage et de préserver l'environnement, ce bilan nous a conduit à décider de changer des éclairages vétustes et énergivores dans plusieurs bâtiments, de remplacer les chaufferies des écoles élémentaires Paul Bert et Gorge Sand et de refaire l'isolation du toit de l'école maternelle Clos-du-verger.

Nous avons obtenu pour cela des subventions du plan de relance, sur un montant total de travaux de près de 300 000 € HT.

Les chaufferies des deux écoles est notre plus gros chantier, qui se déroulera cet été, pour environ 200 000 € HT de travaux, aidés à 50% par le plan de relance. **Avec l'installation d'une régulation performante et la rénovation du calorifugeage des installations, nous comptons faire 30% d'économies d'énergie.** »



Vincent Millan, maire d'Argenton-sur-Creuse (Indre)

■ LA RELANCE EST LA CLÉ DE NOTRE SOUVERAINETÉ ÉCONOMIQUE ET DE NOTRE INDÉPENDANCE TECHNOLOGIQUE

Pour favoriser le développement d'activité à forte valeur ajoutée en France et créer des emplois, le plan France Relance comporte aussi des mesures visant à renforcer la compétitivité de l'économie française, et garantir l'indépendance technologique.

Une volonté qui se traduit notamment par :

- la baisse des impôts de production,
- l'investissement massif dans les technologies d'avenir (technologies vertes),
- la formation,
- le développement de compétences,
- la valorisation des savoir-faire matériaux existants.

Et en Centre-Val de Loire ?

Plus de 500 millions d'euros ont été investis dans la région auprès de nos entreprises, avec toujours une attention particulière portée sur les TPE et PME. France Relance soutient l'industrie en Centre-Val de Loire : 68 entreprises de la région ont bénéficié de 59,2 millions d'euros pour réaliser 241 millions d'euros d'investissements.

**500 MILLIONS
D'EUROS**
**EN FAVEUR DE LA
COMPÉTITIVITÉ
DE NOS ENTREPRISES**

Une mesure emblématique

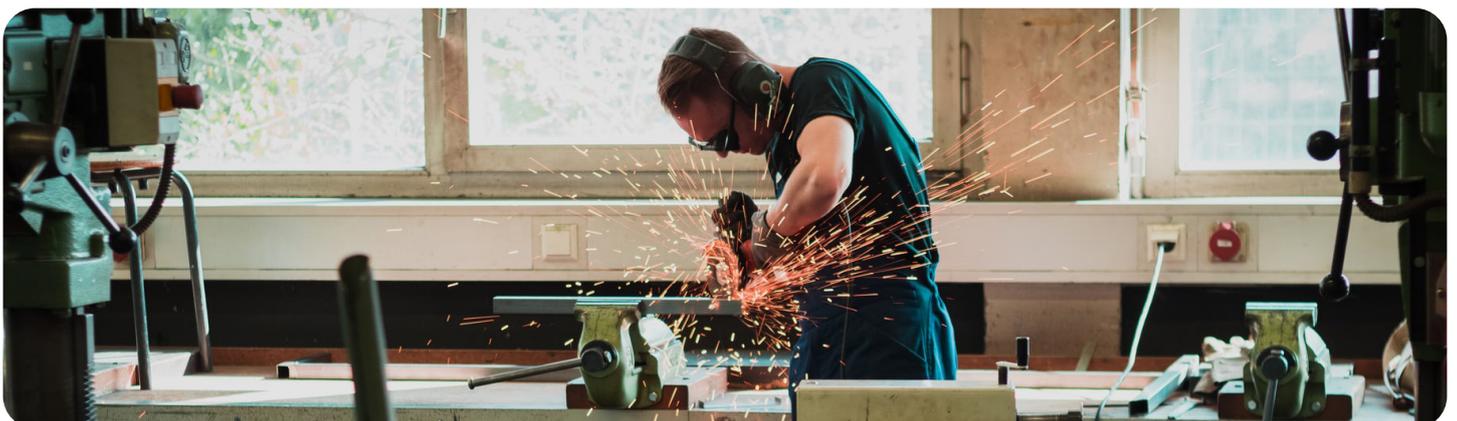
Accélération des investissements industriels dans les territoires

C'est quoi ?

Doté initialement par l'État de 400 millions d'euros à l'échelle nationale, et récemment renforcé de près de 300 millions d'euros financés à parité État / Régions, le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires vise à financer les projets industriels (créations et extensions de sites, modernisation, nouveaux équipements, etc.) les plus structurants pour les territoires. Ces projets doivent avoir un impact sociétal et économique fort : maintien et création d'emplois, décarbonation, formations, approfondissement des collaborations avec les acteurs territoriaux, etc.

Et en Centre-Val de Loire ?

Au total, depuis le lancement du fonds, la région Centre-Val de Loire compte 103 lauréats du fonds d'accélération représentant : 35,44 millions d'euros de subventions, 287,07 millions d'euros de volume d'investissement prévisionnel global et 1600 créations d'emplois attendues.



Accélération des investissements industriels dans les territoires

« La société Raigi est une entreprise familiale. Nous avons deux activités : une activité de formulation et une activité de fabrication de pièces élastomères. L'investissement France Relance accompagne une embauche de personnels importante. On a très exactement 31 personnes qui sont prévues en recrutement dans les cinq prochaines années. Pour Raigi, le plan de relance est très simple. C'est un montant d'investissement d'1 200 000 € et une enveloppe d'aide de 400 000 €. »

« Nous cherchons constamment à fabriquer des produits moins toxiques, plus facilement réutilisables et à rendre plus intéressantes économiquement la réparation et la remise en service de nos produits. Le plan France relance nous permet de réaliser, en 18 mois, des investissements que nous aurions autrement dû étaler sur cinq ans. »



Olivier Perrier, dirigeant de Raigi – Rouvray-Saint-Denis (Eure-et-Loir)

Relocalisation : soutien aux projets industriels dans les territoires



« Les projets de Maé Innovation soutenus par le plan de relance consistent à relocaliser la fabrication de produits semi finis et à investir dans l'impression 3D. L'entreprise est installée près de Tours. L'impact sur le territoire est la création de savoir-faire industriel et l'embauche de nouveaux collaborateurs. Nous avons commencé à embaucher des CDI et des alternants. Les projets devraient générer 12 emplois directs et permettre de réelles montées en compétences.

Le soutien du plan de relance permet à Maé Innovation d'accélérer sa transformation industrielle et de pérenniser son développement pour les années à venir »

Philippe de Vogüé, Responsable de l'entreprise Maé Innovation (Indre-et-Loire)

Chèque France Num

« Nous avons eu la chance d'obtenir l'aide du Chèque France Num de 500 € qui nous a permis de développer notre offre digitale, notamment pour nos adhérents qui ne pouvaient plus venir au studio. On a pu faire augmenter notre abonnement chez notre prestataire numérique, ce qui nous a permis de diffuser des cours en direct le soir. On a également utilisé ce chèque pour nous fournir en matériel, ce qui nous a permis d'assurer une meilleure qualité des cours. L'objectif de cette aide était de permettre la fidélisation de nos clients. »



Thomas Doucet, Co-fondateur de Life Studio (Loiret)

■ LA RELANCE EST UNE RELANCE SOCIALE ET TERRITORIALE

La relance doit être aussi une relance sociale et territoriale afin de favoriser la cohésion. Le dispositif France Relance porte ainsi un élan collectif à travers :

- le Ségur de la santé,
- l'accompagnement vers l'emploi des jeunes et des plus vulnérables, dont les personnes en situation de handicap,
- la sauvegarde de l'emploi (dispositifs d'activité partielle et de formation),
- le soutien aux personnes précaires (majoration de l'allocation de rentrée scolaire, hébergement d'urgence, plan de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté),
- la cohésion territoriale.

Et en Centre-Val de Loire ?

Plus de 200 millions d'euros ont été investis en faveur de la cohésion sociale et territoriale. Au travers de France Relance, l'État se trouve au plus près des communes de Centre-Val de Loire dans leurs projets d'investissement local : 183 communes ont bénéficié de 15,8 millions d'euros de dotation à l'investissement local pour réaliser 54,9 millions d'euros d'investissements publics.

**200 MILLIONS
D'EUROS**
EN FAVEUR DE LA
**COHÉSION
SOCIALE
& TERRITORIALE**

Une mesure emblématique

#1jeune1solution : à chacun sa solution

C'est quoi ?

Lancé dès le 23 juillet 2020, le plan #1jeune1solution bénéficie du ressort financier du plan France Relance à hauteur de 6,7 milliards d'euros. Ce plan, qui comprend plus de 20 mesures et dispositifs, se décline selon 3 grands axes :

- Faciliter l'entrée des moins de 30ans dans la vie active
- Simplifier l'accès des jeunes à des formations ou à des programmes dédiés
- Accompagner les jeunes éloignés de l'emploi avec des parcours d'insertion sur mesure

Et en Centre-Val de Loire ?

Au total, déjà plus de 13 000 jeunes en région ont pu bénéficier du plan #1jeune1solution au travers de :

- 6 914 primes à l'embauche financées par France Relance
- 5 808 contrats d'apprentissage aidés par France Relance



#1jeune1solution

« Le CIE est une meure d'insertion, mise en place par l'État, destiné aux jeunes. Des jeunes qui sont en difficultés d'insertion sociale et professionnelle. Le CIE est là pour ajuster une candidature à une offre d'emploi. Il permet à un public plus éloigné de l'emploi de bénéficier d'une offre d'emploi local et de permettre à une entreprise de recruter autrement. La plus-value de cette mesure est d'associer les deux et de mettre en place un parcours d'emploi : et pour l'un - qui stabilise sa situation professionnelle - et pour l'autre - qui stabilise son équipe professionnelle. »

**Aurélie Combe, Chargée de projet relation entreprise
Mission locale de Gien (Loiret)**



Soutien aux collectivités territoriales

« Le Domaine de Flottin est un domaine de 58 hectares qui a été acquis par la Communauté de communes du Pithiverais Gâtinais. Nous y trouvons entre 10 et 15 salariés. L'État a été un véritable partenaire financier avec l'opportunité du plan de relance. **Grâce au plan de relance, nous avons pu obtenir 186 000 € pour ce projet d'envergure.**

Le plan de relance permet aussi à des petites Communautés de commune comme la nôtre de pouvoir mettre en place des projets envergures comme celui-ci. **Sans ces aides-là, nous ne pourrions pas.** »

Delmira Dauvilliers, présidente de la Communauté de communes du Pithiverais Gâtinais (Loiret)



#1jeune1solution

« Le contrat Parcours Emplois Compétences est un contrat proposé par Pôle Emploi et France Relance qui permet aux jeunes comme moi de se former sur tout type de métiers. À la protection civile, je m'occupe d'organiser des événements et d'assurer le dispositif de secours. J'ai été formé aux formations de premier secours et de management.

Grâce à mon contrat Parcours Emplois Compétences, j'ai appris à diriger les équipes, à faire du management et j'ai pu accéder à de nombreuses formations qui étaient enrichissantes personnellement comme professionnellement. »

Théo, 22 ans (Loiret)



NOTE CONJONCTURE ÉCONOMIQUE INSEE & BANQUE DE FRANCE

Le choc économique provoqué par l'épidémie de COVID-19 survenu début 2020, en France comme dans le reste du monde, a été sans précédent. L'activité économique et l'épidémie ont évolué et évoluent en miroir depuis le début de la crise sanitaire.

Mais face à la crise, la résilience de la région Centre-Val de Loire a été engagée grâce au soutien de l'État. La région a pu se transformer pour s'adapter et se trouve aujourd'hui moins impactée que d'autres territoires. Toutefois, des défis structurels d'avant-crise persistent.

Un soutien massif de l'État qui a permis à la région Centre-Val de Loire de se protéger

Les mesures de soutien, mises en place dès mars 2020, ont témoigné de leur efficacité. Entre autres, l'attribution massive des Prêts Garantis par l'État – 3,2 milliards d'euros pour la seule région Centre-Val de Loire – a permis d'apporter aux entreprises la trésorerie nécessaire pour faire face à la chute brutale de leur chiffre d'affaires.



Une transformation de la région Centre-Val de Loire pour une meilleure adaptation

La reprise a été plus rapide que prévu par les chefs d'entreprises, et plus nette qu'on ne pouvait l'espérer il y a un an, d'après l'enquête régionale réalisée par la Banque de France.

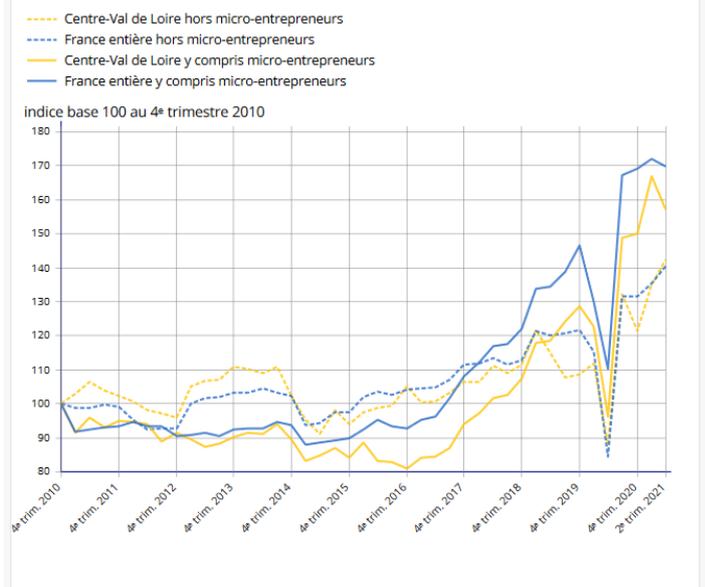
Les principaux secteurs de l'industrie de la région sont aujourd'hui stabilisés à un haut niveau et affichent depuis plusieurs mois des taux d'utilisation des capacités de production proches voire parfois supérieurs à 80%, soit un niveau

comparable à la moyenne observée avant-crise (79 % en février 2020). Le secteur de l'agriculture connaît une importante modification de ses circuits de commercialisation. Il bénéficie d'une concurrence étrangère limitée entraînant la mise en avant, de fait, de l'origine France.

Les créations d'entreprises ont été particulièrement élevées dans le territoire. Le nombre total d'entreprises créées, dans la région en 2020, a atteint un nouveau record historique : 22 200 entreprises. La progression du premier semestre 2021 est de +11.3 % par rapport au semestre précédent plutôt stable, bien supérieure au niveau national (+1.8 %), avant de retomber de 6 % au deuxième trimestre. Les créations d'entreprises ont été particulièrement portées par les services de livraisons à domicile et les services aux entreprises.

En revanche, les entreprises et secteurs fortement dépendants des filières automobile et aéronautique n'ont pas encore retrouvé leur niveau d'activité d'avant-crise ; la reprise est également plus progressive dans l'industrie de la cosmétique, fortement impactée en 2020 par la baisse de la consommation de produits de beauté.

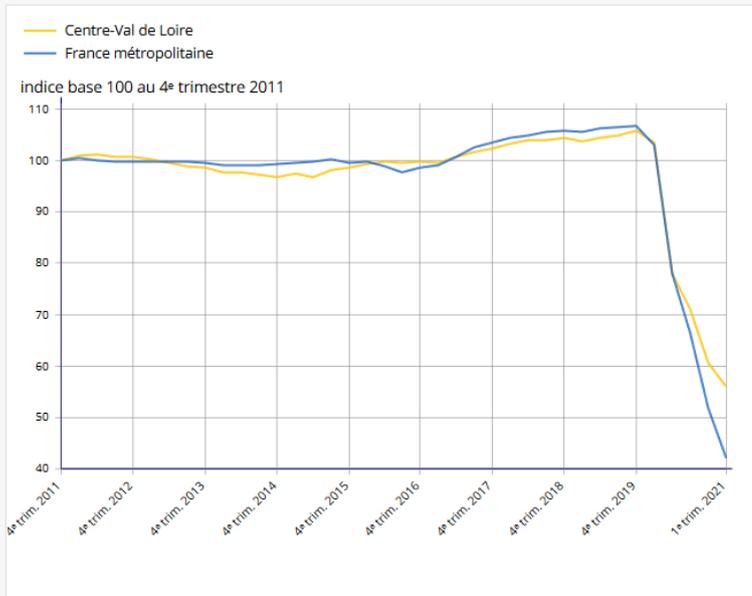
Figure 18 – Créations d'entreprises



Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).
 Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

Des défis structurels de la région Centre-Val de Loire qui persistent

Figure 30 – Évolution de la fréquentation (en nombre de nuitées) dans les hôtels



Notes : données trimestrielles brutes. Chaque point représente le cumul du nombre de nuitées des 4 derniers trimestres en base 100 au 4^e trimestre 2011.
 Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

Le fort rebond de l'emploi se heurte désormais à des difficultés de recrutement, qui préexistaient à la crise, et tendent à s'aggraver depuis mars 2021. Ces derniers se trouvent décuplées par l'ampleur et la rapidité de la reprise.

L'activité touristique est aussi largement réduite. Avec la fermeture des frontières, les séjours des touristes habitant à l'étranger, mais également des résidents et les déplacements professionnels (clientèle d'affaire) se trouvent limités voire reportés. Ainsi, même si la région reste relativement épargnée par rapport aux autres territoires, n'ayant pas le tourisme comme premier secteur d'activités. Le nombre de nuitées diminue lourdement : 4,7 millions sont enregistrées en 2020, contre 8,3 un an auparavant.

Mais si les problématiques conjoncturelles ont rencontré des réponses efficaces, les enjeux structurels, déjà présents avant-crise, persistent et constituent les principaux défis actuels de la région.

Vienne-en-Val, Loiret



<https://francerelancecvl.doterr.fr/>